Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260428-20260428_DCM3-DE

KERGLOFF

# EXTRAIT DU REGISTRE
## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

---

COMMUNE
de
KERGLOFF

---

**Délibération n° :**
**2026.04.28 DCM3**

## Séance du 28 avril 2026

---

Date de convocation : 15 avril 2026
Date d'affichage : 15 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13

---

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Maire.

Etaient présents : M. Patrick URIEN, Maire.
Mmes BERNARD Elodie, CARADEC Valérie, NÉDELLEC Sanae, ROSPARS Corinne, THOMAS Karen.
MM. CAUDAL David, HENRY Jean-Paul, JACQUIN Laurent, LE BAIL Siméon, LE DREN Vincent, NÉDELLEC Philippe, SINDE Philippe.

Procuration : Mme Sandrine GUICHOUX à Mme Elodie BERNARD.

Absente : Mme Patricia NORMANT.

Mme Valérie CARADEC a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

**OBJET : Souscription d'un emprunt – Restauration de l'Eglise St-Trémeur**
**Domaine : 7.3 Emprunts - Délibération relative aux emprunts**

**Exposé**

Pour mémoire, les travaux de restauration du chœur, de son mobilier ainsi que de la zinguerie du chevet de l'Eglise St-Trémeur ont été engagés en novembre 2025. Ils correspondent à la tranche ferme de l'opération et devraient s'achever en avril ou mai 2026.

Dans la perspective de la poursuite des travaux de restauration prévue sur les prochaines années (TO1, TO2, TO3, TO4) et afin de permettre la clôture comptable de la tranche ferme, il apparaît nécessaire d'envisager la souscription d'un emprunt.

Plusieurs établissements ont été sollicités, à savoir : La Banque Postale, le CMB et le Crédit Agricole. Le taux d'intérêt proposé par La Banque Postale étant significativement plus élevé que les autres offres, celle-ci a été écartée de l'analyse financière.

Tableau d'analyse des propositions financières :

| Banque | Montant (€) | Durée (ans) | Périodicité | Taux (%) | Type amortissement | Coût intérêts (€) | Frais dossier (€) | Coût total (€) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Crédit Agricole | 130 000,00 € | 15 | Trimestriel | 3,90 | Echéances constantes (K + I = constant) | 42 753,61 € | 130,00 € | 42 883,61 € |
| CMB | 130 000,00 € | 15 | Trimestriel | 3,83 | Echéances constantes (progressif) | 41 503,40 € | 150,00 € | 41 653,40 € |

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260428-20260428_DCM3-DE

**Délibération**

Vu l'avis de la commission « Finances/Budgets » du 27 avril 2026,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Autoriser M. le Maire à souscrire un emprunt de 130 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, aux conditions présentées ci-dessus ;
- Autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs au prêt ;
- Inscrire les recettes d'investissement ainsi que les dépenses d'investissement et de fonctionnement aux budgets des exercices concernés.

**Vote**

☐ Nbre d'abstention :

☐ Nbre de vote « contre » :

☐ Adoptée à la majorité

☒ **Adoptée à l'unanimité**

☐ Rejet de la délibération

☐ Report de la délibération

Le Maire,

Patrick URIEN.

Mme Valérie CARADEC,

Secrétaire de séance.

MAIRIE DE KERGLOFF 29270 FINISTERE